REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 4 OCTOBRE 2021

PRESENTS : DELAUTRETTE Stéphane, DEBLOOS Véronique, LAVIGNE Fernand, BELAIR Florence, GAYOT Loïc, DOIZON Béatrice, RIPOLL Johann, JOUHANNY Guy, HUMBERT Laure, PELTIER Juliette, LUBRANO Josiane, MALLEFONT René

PROCURATION : LEYSENNE Marine à DOIZON Béatrice
ABSENTS : CARLINI Matthieu (excusé), DUFOURNEAU Gaël

Secrétaire de séance : HUMBERT Laure

1/ POINT SUR LE TRAVAUX EN COURS

Façade épicerie Vival : La façade a été repeinte.
Travaux du logement de La Poste : débutent à compter du Lundi 04/10
Démarrage des travaux route du Tuquet décalé en 2022 compte tenu de la nécessité de renouveler la canalisation d'eau potable. Ces travaux seront conduits par Vienne Briance Gorre sur le mois de février. Les travaux d'aménagement débuteront dans la foulée.
Passerelle liaison piétonne : Problème d'usure précoce et anormale du bois de la passerelle. Une expertise est en cours afin de vérifier l'étendue des dommages dans le cadre de la garantie décennale.

2/ DOSSIERS TRAVAUX A DEPOSER AU TITRE DES SUBVENTIONS

- GRVC 2021 : Suite du programme des travaux de voirie conformément au diagnostic réalisé par l'ATEC de toute la voirie communale, dossier à déposer pour entamer le secteur de la Goupillère,
- Entrée bourg : 3ème tranche à demander au Département pour l'entrée secteur Tuquet.
- Mise en sécurité des écuries: dans l'attente d'un projet concret seront posés des contreforts en bois pour sécuriser le bâtiment,
- Restauration du canal : dossier à déposer en accord avec la Mutualité. Une estimation des travaux a été réalisée à hauteur de 370 000 € HT
- Eglise : Mise aux normes des paratonnerres et accès sécurisé pour accéder au clocher
- Immeuble du cabinet infirmier : Réfection de la toiture + isolation à prévoir
- Dossiers chalets en bois hameau de gîtes : sont notamment envisagés la réfection des sols et des cuisines, la mise aux normes du transformateur et des installations électriques

3/ PACTE DE GOUVERNANCE

La loi Engagement et Proximité du 27 Décembre 2019 ouvre la possibilité d'élaborer un pacte de gouvernance entre les Communes et les Communautés de Communes. Ce pacte n'est pas obligatoire mais s'il est décidé, il doit être adopté après avis des conseils municipaux des communes membres.

Le conseil communautaire du 9 juillet 2020 a ainsi approuvé la mise en œuvre d'un pacte de gouvernance pour lequel l'article L5211-11-2 du CGCT dresse une liste non exhaustive des sujets pouvant entrer dans ce pacte.

Sur cette base et du travail mené en conférence des maires, un projet de pacte a été élaboré et validé le 13 Septembre 2021. Il définit ou rappelle le mode d'organisation partagé entre la Communauté de Communes et ses membres au travers :
- du fonctionnement des instances de gouvernance,
- des modalités d'exercice des compétences
- de mécanismes spécifiques (issus notamment de la loi engagement et proximité
- de la communication
- des orientations en matière de mutualisation de services

Vote à l'unanimité

4/ PERSONNEL COMMUNAL

Suite au recrutement d'une ATSEM au grade d'ATSEM principal 2ème classe, il convient de supprimer l'emploi d'ATSEM principal 1ère classe, voté à l'unanimité,
La création d'un poste d'adjoint technique 2ème classe est envisagée à compter du 5 novembre pour assurer le remplacement de Mr MONTASTIER qui a sollicité une retraite pour invalidité, voté à l'unanimité,
La création d'un poste d'adjoint technique pour surcroit d'activité aux gites en remplacement du titulaire (dû au protocole sanitaire des écoles) à hauteur de 36 h/mois pour une période de 6 mois est votée à l'unanimité.

5/ TARIF REDEVANCE ASSAINISSEMENT 2022

Compte tenu des difficultés à équilibrer ce budget en section de fonctionnement, la décision est prise d'augmenter de 3% le tarif de la redevance assainissement. Il est à noter que le tarif n'a pas évolué depuis 2 ans. Le tarif actuel est de 1,69€ /m3, il passera à 1,74€/m3 en 2022.

6/ DECISION MODIFICATIVE

Mr le Maire propose les virements de crédits suivants :
Budget Principal
Section de fonctionnement
Dépenses 0 €

Section d'investissement
Dépenses 8 300 €
Recettes 8 300 €

Budget Assainissement
Section d'investissement
Dépenses 0 €

Vote unanime

7/ CONTRAT PARTENARIAT AVEC OT POUR CLASSE DECOUVERTE ET GROUPES SPECIFIQUES

Mr le Maire rappelle qu'il est indispensable de recourir aux services du service commercial de l'Office de Tourisme Pays de Nexon – Monts de Chalus dans le cadre des prestations pour l'accueil de classes de découverte et de séjours spécifiques.
Vote unanime

8/ CONVENTION AXIONE

Mr le Maire informe que le syndicat mixte DORSAL a été amené à édifier un local technique d'une surface de 0.8 m2 afin de permettre la pose des fourreaux pour le passage des câbles vers les réseaux existants. Une convention fixant les droits et obligations des deux parties est proposée.
Votre unanime

9/ DEMANDES REMBOURSEMENTS GITES

- Courrier famille DIALLO : une demande de remboursement a été faite pour une semaine pour motif

de COVID tout en sachant que la famille est venue pour les deux autres semaines louées, Remboursement d'un montant de 438€,

Vote unanime

- Courrier famille LOLLIA : une demande de geste commercial a été demandée compte tenu des problèmes d'infiltration d'eau dans une chambre. Un geste commercial de 25% de la somme a été voté à l'unanimité,
- Courrier entreprise ASSTRAFER : une demande de remboursement a été déposée pour la location de gites pour 2020 et 2021 soit un total de 710€ pour cause de COVID-19,

Vote unanime

10/ QUESTIONS DIVERSES

Demande de validation de la cession du terrain borné s'étendant sur 2 parcelles au bénéfice de Mme et Mr PELTIER, vote unanime après retrait de Mme PELTIER

Annulation recettes :

TR 117/2017 (pose scellés GUERY décès le 27/07/2016) : vote unanime

TR 400/2021 (pose scellés DUNAUD décès le 21/05/2021) : une refacturation directe à la famille sera faite , vote unanime

VBG ; demande de modification du statut des délégués : Mr LAVIGNE sera titulaire et Mr DELAUTRETTE sera suppléant : vote unanime